Onglet 1

Procès-verbal

Conseil exécutif 2025-2026
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #11 - ordinaire - Session d'Été 2025
Mardi 15 juillet à 16h00
Université de Sherbrooke - Local A9-146-2 et visioconférence

Présences :
Maëlle Lacroix - Affaires académiques
Alexandre Taschereau - Affaires professionnelles
Romy Sasseville - Communications
Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive
Julien Boulianne - Trésorerie
Frédérique Wallis - Présidence
Raphaël Gariépy - Affaires externes
Élodie Roncière - Environnement et condition étudiante
Laurence Lascelle - Affaires sociales et sportives

Observateurs:
Henri Curry - Responsable à l'environnement et à la condition étudiante (automne)

1. Ouverture de la rencontre

Frédérique Wallis déclare l'ouverture de la rencontre à 16h07.

2. Désignation du secrétariat

Julien Boulianne propose Élodie Roncière au secrétariat.
Romy Sasseville appuie.
AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julien Boulianne propose l'adoption de l'ordre du jour.
Romy Sasseville appuie.
AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Frédérique Wallis déclare son conflit d'intérêt au point 8.3.
Raphaël Gariépy déclare son conflit d'intérêt au point 8.3.

5. Vérification et adoption du procès-verbal
CE10_PV_E25_2025-07-08

Jacob Tanguay propose l'adoption du procès-verbal.
Romy Sasseville appuie.
AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Frédérique Wallis explique que le formulaire concernant le rallye n'a pas eu beaucoup de réponses.

Raphaël Gariépy demande s'il est destiné aux nouveaux élèves.

Frédérique Wallis répond non.

Elle ajoute que lorsque les horaires d'école sortiront, les permanences pour les membres du Conseil Exécutif seront également distribuées. De plus, elle donne des détails sur les hoodies et d'autres événements qui auront lieu à l'automne.

Frédérique Wallis explique qu'il y aura aussi une évaluation des exécutants à remplir prochainement.

Jacob Tanguay pose une question par rapport au calendrier des rencontres pour la session d'automne.

Frédérique Wallis répond à la question de Jacob Tanguay.

Romy Sasseville demande quand la séance photo des membres de l'exécutif aura lieu.

Frédérique Wallis explique qu'elle cherche un chalet qui est près de Sherbrooke afin que ce soit plus facile pour le photographe de se déplacer.

Jacob Tanguay propose de prendre des photos près de la semaine de relâche.

Alexandre Taschereau mentionne que l'Action de Grâce serait peut être un moment idéal pour le faire.

6.2. Vice-présidence

Jacob Tanguay explique que l'AG s'est bien déroulée, même s'il manquait quelques participants. Il explique qu'il va se concentrer sur ses tâches durant les semaines de la construction.

6.3. Trésorerie

Julien Boulianne continue à travailler sur le budget. Il explique que le budget sera moins serré que ce qu'il pensait.

Il explique que le lien d'inscription pour les professionnels pour le tournoi de golf est envoyé.

Frédérique Wallis pose des questions par rapport aux billets pour les étudiants.

Julien Boulianne explique que le lien pour les étudiants sera envoyé dans les prochaines semaines lorsqu'ils auront confirmé les commandites qu'ils auront reçu pour le tournoi.

6.4. Responsable aux affaires externes

Raphaël Gariépy explique qu'il y aura sous peu le CM de la FEUS.

6.5. Responsables aux communications

Romy Sasseville explique que le calendrier de l'Avent est commencé et qu'ils ont déjà 6 ou 7 commandites.

Pour le gala de l'AGED, elle constate que la grande majorité de l'AGED veut s'impliquer et elle nous explique qu'elle nous reviendra avec des tâches la semaine prochaine.

6.6. Responsable aux affaires sociales et sportives

Laurence Lascelle explique qu'il y a beaucoup de points négatifs du 5@11. Ils ont su beaucoup trop tard que le 5@11 était à l'intérieur. De plus, la FEUS a oublié de mentionner la Faculté de droit dans leur publication, donc les étudiants en droit n'étaient pas au courant que le 5@11 existait. La musique ne fonctionnait pas non plus et ils ont dû engager quelqu'un d'autre très rapidement. La gestion du 5@11 par les bénévoles de la FEUS a été difficile. Toutefois, la fin du 5@11 a été appréciée.

Jacob Tanguay pose des questions par rapport à la logistique du 5@11.

Frédérique Wallis et Raphaël Gariépy expliquent quelles sont les raisons pour lesquelles cela s'est passé ainsi.

Laurence Lascelle explique que le 5@11 n'a pas été profitable financièrement.

Laurence Lascelle explique que jeudi le CIA enverra le guide des participants aux intégrés.

Julien Boulianne explique qu'il a parlé à Jean-Simon Houle par rapport aux bas niveaux de commandites de l'AGED. Il demande si certains éléments dans le budget seront retirés puisque le budget du CIA est en déficit en ce moment avec le manque de commandites.

Laurence explique qu'ils vont couper dans des éléments comme le brunch et non des éléments matériels comme des t-shirts ou des bucks.

6.7. Responsable aux affaires académiques

Maëlle Lacroix a contacté Jérôme Leclair pour le barbecue du 23 juillet et ils devront envoyer le document facultaire quant à l'organisation d'activités sociales. Les BBQ à utiliser se trouvent à la Faculté.

De plus, elle explique qu'elle travaille sur l'organisation du Rallye et qu'elle aimerait planifier une rencontre avec Nathalie Gomez et Frédérique Wallis.

Laurence Lascelle indique qu'il faut envoyer le document à Mélanie Cournoyer et Stéphane Frère.

Élodie Roncière mentionne que Mélanie Cournoyer sera en vacances dès la fin de la semaine.

6.8. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau demande pour les chandails "I Rule the Sherbrooke machine" si quelqu'un connaît le nombre qui a été commandé l'année passée.

Élodie Roncière indique que c'était 300 chandails pour un total de 3,169$ pour la commande.

Julien Boulianne explique que le budget octroyé par la Commission a été le seul montant donné pour les chandails.

Alexandre Taschereau explique qu'il aimerait en imprimer moins, mais en faire de meilleure qualité avec une meilleure coupe.

Alexandre Taschereau explique qu'il a besoin de la date de la soirée Casino pour répondre aux commandites.

Romy Sasseville dit qu'elle va contacter le comité et qu'une date sera présentée bientôt.

Alexandre Taschereau explique que concernant Legal Sensus, ils aimeraient devenir partenaires avec l'AGED. De ce fait, ils ont des demandes comme un soutien financier, donc chaque fois que le Conseil exécutif les invite, Legal Sensus donne un montant par personne présente. En échange, il faut que chaque mois les exécutants lui envoient un calendrier des évènements. Legal Sensus aimerait également offrir une bourse chaque année, s'il devient partenaire de l'AGED. Finalement, ils aimeraient qu'une fois par session le Conseil exécutif présente la bourse et qu'ils aient une visibilité sur le site internet de l'AGED.

Julien Boulianne demande quels sont les enjeux par rapport à l'IA avec Legal Sensus, surtout avec la Faculté qui semble réticente par rapport à cela.

Alexandre Taschereau répond que le Conseil exécutif pourrait en parler avec la Faculté. Il explique que d'autres universités ont un partenariat avec Legal Sensus mais que, par exemple, l'Université de Montréal ont une politique qui banni ce type d'IA.

Raphaël Gariépy a discuté avec la FEUS et qu'il faut faire attention à ce système. Il suggère d'y aller avec grande précaution. Certaines clauses semblent trop intenses.

Jacob Tanguay souligne qu'il s'agit d'un grand engagement d'être partenaire avec Legal Sensus. Il rappelle la disposition des règlements généraux qui oblige l'AGED à prendre des moyens raisonnables dans ses projets pour favoriser le développement durable.

Élodie Roncière appuie Jacob Tanguay dans sa position face au fait d'être partenaire. De plus, elle apporte le point de la vision des cabinets face à ce genre de partenariat. Aussi, elle apporte le fait que puisque UDEM n'a pas voulu être partenaire, il faut considérer l'influence que cela pourrait avoir sur notre réputation.

Frédérique Wallis explique que Josée Chartier est hésitante par rapport à ceci. Elle dit que le but de l'Université est de promouvoir le savoir critique et que les étudiants peuvent utiliser la technologie, mais qu'il faut être très prudent dans son utilisation.

Raphaël Gariépy souligne que le CE devrait se demander si Legal Sensus représente réellement les valeurs de l'AGED.

Alexandre Taschereau explique que Legal Sensus désire vraiment commanditer beaucoup d'événements.

Julien Boulianne croit que le Conseil exécutif pourrait accepter des commandites de leur part, comme apparaître sur certaines activités, mais pas que leur nom soit sur toutes les activités comme à titre de partenaire principal.

Jacob Tanguay croit qu'il faut faire très attention avec ce système.

Alexandre Taschereau explique que la société cherche un (1) ambassadeur de l'Université de Sherbrooke et une personne qui travaillerait pour les réseaux sociaux de Legal Sensus.

Raphaël Gariépy explique qu'il lui a également discuté de cela. Le gérant de Legal Sensus lui avait demandé de postuler pour un emploi et d'utiliser les réseaux sociaux de l'AGED pour promouvoir Legal Sensus.

Jacob Tanguay se demande si c'est vraiment la mission de l'AGED de publier des offres d'emploi sur les réseaux sociaux de l'AGED.

Frédérique Wallis dit que l'AGED a déjà eu une offre d'emploi publiée par l'AGED. Elle dit aussi qu'elle ne serait pas contre l'idée d'avoir un ambassadeur.

Alexandre Taschereau clôt le sujet et explique qu'il va accepter les commandites mais qu'il va discuter avec la Faculté par rapport au partenariat officiel.

Il explique finalement que le représentant de Legal Sensus aimerait être présent lors du Rallye pour rencontrer les étudiants.

Frédérique Wallis pense que c'est une mauvaise idée et qu'il ne faut pas que le premier contact des premières années soit directement avec l'intelligence artificielle.

Romy Sasseville croit qu'il ne faut pas trop valoriser l'intelligence artificielle.

Alexandre Taschereau annonce qu'il est possible qu'ils augmentent le nombre de commanditaires pour le vin et fromage.

Alexandre Taschereau demande à Julien Boulianne s'il a reçu une demande d'argent à Ekitas. Ekitas propose de faire un événement à la place de se faire rembourser.

Julien Boulianne explique qu'il va regarder la facture et cet événement avec Alexandre Taschereau sous peu.

6.9. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Élodie Roncière questionne s'il serait possible de faire le CE mercredi à 16 heures la semaine prochaine.

Jacob Tanguay explique qu'il pourrait, mais à 16h15.

Frédérique Wallis demande individuellement à chaque personne si elles seront disponibles le mercredi 23 juillet à 16h15 pour faire le CE.

Élodie Roncière explique qu'il y a l'événement de course mercredi le 16 juillet et que l'endroit de la rencontre a changé.

Élodie Roncière explique que les commandites pour la machine à café sont envoyées, donc le Conseil exécutif est en attente de réponse.

7. Période de questions des membres

Aucune question des membres.

8. Affaires nouvelles

8.1. Argent pour des boissons énergisantes à l'AGED

Julien Boulianne constate que les boissons énergisantes sont populaires et que la fin de session arrive. Afin de servir la communauté étudiante, il croit que ce serait une bonne idée de mettre de l'argent pour cela. Il explique aussi que le Conseil exécutif n'a pas trop eu de dépenses cet été.

Romy Sasseville affirme que c'est une bonne idée.

Jacob Tanguay demande si l'AGED a un partenariat avec Red Bull.

Alexandre Taschereau explique qu'il recevra une réponse sous peu de Red Bull, mais qu'en ce moment, l'AGED ne reçoit rien depuis le début de l'été.

Julien Boulianne et Jacob Tanguay disent que le CE devrait prendre ce qu'il y a en spécial.

Julien Boulianne propose d'allouer un budget de 75$ pour l'achat de boissons énergisantes à l'AGED.
Jacob Tanguay appuie.
AU.

8.2. Demande d'argent pour le BBQ

Élodie Roncière explique que le BBQ commence à être organisé. Elle explique également que la date serait mieux le 23 juillet plutôt que le 22 juillet puisque les COOP sont en congés le mardi matin. Elle ajoute que pour l'achat de nourriture ce sera difficile d'arriver au même montant que l'an passé.

Élodie Roncière explique que c'était un budget de 215$ l'année passée, mais elle aimerait faire une demande pour plus d'argent pour être sûr d'avoir assez de budget.

Frédérique Wallis, Jacob Tanguay et Élodie Roncière parlent du nombre de personnes qui seront présentes et du budget pour le BBQ.

Jacob Tanguay explique qu'il est important de ne pas donner trop d'argent et gaspiller.

Élodie Roncière propose d'allouer un budget de 325$ pour l'achat de la nourriture pour le BBQ.
Julien Boulianne appuie.
AU.

8.3. Application de l'article 20.2 des RG
Présences - AG 1 (9 juillet 2025)

Frédérique Wallis explique que Droit du Travail, Common Law et CDAI n'étaient pas présents à l'AG.

Julien Boulianne indique que le CDAI était présent, mais que leur membre représentant était absent pour les 10 dernières minutes seulement.

Frédérique Wallis indique qu'elle a déclaré un conflit d'intérêt à ce point, car elle connaît ce membre du CDAI en question. Elle explique qu'à la fin de l'AG, elle a pris les présences et a constaté l'absence de la personne.

Julien Boulianne explique qu'avec la formulation de l'article, la Commission budgétaire ne peut pas directement couper dans le budget du CDAI ou du comité droit du travail, car l'AGED ne leur accorde pas d'argent. Il indique qu'il faudrait reformuler l'article afin d'appliquer la sanction à ces comités.

Jacob Tanguay explique qu'il faut quand même que ces comités doivent être reconnus qu'ils ont agi en contradiction avec l'article.

Raphaël Gariépy s'assure que le coordonnateur du comité Common Law n'était pas présent.

Jacob Tanguay croit qu'il faut appliquer les sanctions.

Julien Boulianne mentionne que c'est la responsabilité des coordonnateurs de faire leur travail et d'informer leurs comités.

Alexandre Taschereau réitère que la Commission budgétaire ne peut pas pas sanctionner le budget des comités absents, car ils sont autosuffisants.

Élodie Roncière explique qu'il est important de suivre la procédure.

Jacob Tanguay propose de suggérer à la Commission budgétaire d'appliquer l'article 20.2 des Règlements généraux aux comités Common law, CDAI et Droit du Travail.
Maëlle Lacroix appuie.
Julien Boulianne demande le vote.
5 votes pour, 2 votes contre.

Julien Boulianne sous-propose de suggérer à la Commission budgétaire d'appliquer l'article 20.2 des Règlements généraux au comité Common law.
Alexandre Taschereau appuie.
Élodie Roncière demande le vote.
2 votes pour, 5 votes contre.

9. Affaires diverses

9.1. Présentation du nouveau logo du comité Communication et mobilisation

Romy Sasseville présente le nouveau logo de Communications.

Jacob Tanguay questionne quant au choix de la couleur rouge.

Romy Sasseville dit qu'il y a moins de logos rouges que verts.

10. Huis-clos statutaire

Aucun huis clos.

11. Date de la prochaine rencontre

Frédérique Wallis annonce que la prochaine rencontre aura lieu mercredi 23 juillet à 16h15.

12. Ajournement de la rencontre

Frédérique Wallis annonce la fermeture de la rencontre à 17h28.